



# Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "Décideur en Entreprise Non Soumise à Agrément"

Formation continue – Présentiel ou FOAD



2 jours



Nous contacter



Les Vaseix

## Objectifs visés et Évaluables

Appréhender l'ensemble des problématiques liées à l'usage des produits phytopharmaceutiques, dans le respect de la sécurité durant les différentes phases de leur utilisation et d'un point de vue réglementaire.

## Conditions du métier

Certificat adapté lorsque l'usage et l'achat de produits phytopharmaceutiques sont réalisés pour son compte propre ou pour le compte de l'entreprise ou de la structure qui l'emploie

## Public ciblé

Professionnels :

- Salariés
- Personnels de collectivités
- Chefs d'entreprise

## Contact

**CFPPA Les Vaseix-Bellac**

Les Vaseix

87430 Verneuil sur Vienne

05.55.48.44.30

[cfppa.limoges@educagri.fr](mailto:cfppa.limoges@educagri.fr)



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE,  
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**

## Pré-requis

Pré-requis pédagogiques : Français « lu, écrit, parlé »

Utilisation de base de l'outil informatique

Pré-requis matériels FOAD : tablette ou ordinateur avec connexion internet stable pour le suivi de la formation à distance.

## Modalités de sélection

Pas de sélection à l'entrée en formation.

## Délais d'accès

Délai nécessaire à la mise en œuvre du positionnement, de la demande de financement ainsi qu'à l'établissement des documents administratifs et pédagogiques nécessaires à l'entrée en formation.

## Conditions d'inscription

Après réalisation d'un positionnement

## Modalités d'alternance

Formation dispensée exclusivement en Centre de Formation

## Modalités d'adaptation du parcours

Formation accessible aux personnes en situation de handicap avec prise en compte des besoins spécifiques. Adaptation du parcours (modalités pédagogiques, évaluations) possible selon la situation, les résultats du positionnement. Coordonnées de la référente handicap du centre dans la rubrique « contact »

## Modalités pédagogiques

Formation dispensée en présentiel, en salle (cours, mise en situation, études de cas) ou en distanciel via la plateforme Préférence Formation (documents à consulter, guide d'activités interactives, recherches actives sur les sites de référence et les fiches réglementation, quiz, QCM préparatoire)

## Validation de la formation

| Mode de validation | Inscrit au RS n° : | Certificateur :                                                                    | Date d'échéance de l'enregistrement : |
|--------------------|--------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|
| Certifiant         | 5655               | Ministère de l'Agriculture de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire | 31/12/2026                            |

## Contenus principaux de la formation

### Réglementation

Cadre réglementaire, français : Plan Ecophyto – Grenelle, les différents certificats => Obligation, définition produits phytosanitaires, transport et stockage.

### Stratégies pour limiter recours phytos

Identification des bioagresseurs

Biocontrôle, lutte intégrée. Choix espèces variétés, contrôle cultural, travail du sol. Raisonement intervention.

### Prévention des risques pour l'environnement

Impact sur l'environnement, connaissance des dangers, contamination, pollution et risques.

### Santé

Etiquette, pictogrammes, situation d'exposition. Dangersité, pénétration, intoxication. Devenir des produits.

Durée totale de la formation : 14h00

## Modalités d'évaluation

Évaluation nationale sous forme de questionnaire à choix multiple en ligne, déclinée selon la catégorie de certificat visé et le secteur d'activité professionnelle du stagiaire.

L'évaluation et le test seul sont réalisés à partir du module « QCM » de l'application [habilitation-ofphyto.fr](http://habilitation-ofphyto.fr)

Certificat valable 5 ans

## Rémunération

Formation non rémunérée.

## Tarifs et modes de financements

Coût de la formation :

Individuel 140 €/jour, 280 € pour la session

Groupe : 1 100 €/jour, 2 200 € pour la session

En fonction de votre statut, différentes solutions existent pour financer votre projet de formation (Transition Pro, mon compte CPF, France Travail, Fonds personnels, Fonds de formation Vivéa... etc...)

Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches et une proposition individualisée vous sera remise.

## Chiffres clés

Taux de satisfaction 2025 (présentiel) : 100%

Taux de satisfaction 2025 (FOAD) : 100%

## Contacts

### **Centre de Formation Professionnelle de Promotion Agricoles de la Haute-Vienne (CFPPA 87)**

#### **Site des Vaseix**

Les Vaseix  
87430 Verneuil/Vienne  
05.55.48.44.30

### **Nos conseillers vous accompagnent dans vos démarches :**

#### **Développeur des stages courts de la formation continue :**

Carine BOURROU  
Tél : 05.55.48.44.30  
Mail : carine.bourrou@educagri.fr

#### **Référente administrative :**

Carine BOURROU  
Tél : 05.55.48.44.30  
Mail : carine.bourrou@educagri.fr

#### **Référente handicap :**

Estelle NGUYEN  
Tél : 05.55.48 44 30  
Mail : estelle.nguyen@educagri.fr